

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.39.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Tarascon - Réhabilitation d'un immeuble pour la création d'une maison des services publics et d'une Maison du Bel Age - Aide exceptionnelle à l'investissement 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La commune de Tarascon souhaite aménager une maison multi-services dans un immeuble situé au boulevard Itam.

Cet immeuble, à ce jour désaffecté, constitue une surface utile de 750 m<sup>2</sup> et bénéficie d'un emplacement stratégique pour la vie du quartier et plus généralement pour le centre ancien.

L'aménagement se ferait en deux parties :

- la création de locaux administratifs, au premier étage, pour la relocalisation de certains services municipaux, à hauteur de 73 % de la superficie total de l'immeuble ;
- la création d'une Maison du Bel Age, au rez-de-chaussée, pour offrir un équipement de proximité aux séniors à hauteur de 27 % de la superficie totale de l'immeuble.

Le projet de réhabilitation de ce bâtiment situé en centre ancien s'attachera à donner à l'immeuble un caractère architectural marqué pour le rendre identifiable comme établissement public.

Cette opération d'investissement s'élève à 1 300 000 €HT.

L'aide départementale pourrait s'élever à 880 000 € L'État participerait à hauteur de 30 000 € pour la Maison des Services.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

